
AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, QUE :

Lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 5 septembre 2023, les règlements suivants ont été adoptés:

PROMULGATION DES RÈGLEMENTS 757-74-23 et 835-01-23

Ces règlements sont entrés en vigueur le jour de la réception du certificat de conformité de la MRC des Pays-d'en-Haut, soit le 13 septembre 2023, et sont déposés au bureau de la soussignée où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures habituelles de bureau.

Donné à Piedmont, le 18 septembre 2023.



Cathy Durocher
Directrice générale et greffière-trésorière adjointe